

Lien social et Politiques

Lien social
et Politiques

Liens personnels, liens collectifs

Claude Martin et Jean-Claude Martin

Numéro 39, printemps 1998

Liens personnels, liens collectifs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005158ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005158ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Martin, C. & Martin, J.-C. (1998). Liens personnels, liens collectifs. *Lien social et Politiques*, (39), 5–13. <https://doi.org/10.7202/005158ar>

Présentation

5

Liens personnels, liens collectifs

La problématique générale de ce numéro de *Lien social et Politiques* est au cœur même de ce qui fonde la thématique générale de la revue. Elle consiste à nous interroger sur la montée en puissance de la notion de « lien social » dans les travaux contemporains de sociologie et de sciences politiques. Comment faut-il comprendre cette nouvelle référence, dans les sciences sociales comme dans le discours politique et médiatique ?

Parfois explicitement désigné, parfois décrit sans être nommé, le « lien social » demeure ouvert à la réflexion, car il ne constitue pas une notion construite, mais bien une notion en construction, à moins qu'il ne s'agisse d'un nouveau « mot valise ». Aussi est-il difficile de faire le partage entre le regard et l'observé : est-ce l'évolution actuelle du regard sociologique qui nous fait découvrir ce qui existait déjà, mais échappait à la myopie des sociologues ? Ou est-ce l'évolution socio-historique qui fait émerger de nouvelles manières d'entrer en lien, et force l'analyse à s'ouvrir à ce phénomène de la modernité avancée ?

Que recouvre au juste cet engouement pour la thématique du « lien social » ? S'agit-il seulement de l'expression d'une inquiétude, celle de la perte des liens sociaux, des effets dévastateurs de l'individualisme, conçu comme un égoïsme ? Si la réflexion sur la question sociale amène à aborder le lien social en termes déficitaires (voir le no 34 : « Y a-t-il des exclus ? L'exclusion en débat »), force est de reconnaître que le lien social continue de se nouer et de se renouer, mais autrement, à la fois de manière plus individualiste et selon une démarche plus identitaire (voir les nos 27 : « L'individu, l'affectif et le social », et 29 : « La solitude et l'isolement »).

La perspective poursuivie ici est plus large encore que dans nos précédentes livraisons. Elle interroge la référence à cette notion, comme à celle d'individualisation ou de réseau égocentré, pour décoder les transformations sociales qui affectent aussi bien le processus de construction de l'identité et les rapports



entre les acteurs sociaux que les formes contemporaines de la mobilisation. Cette lecture individualisée du social nous semble bien prépondérante à ces divers niveaux. On peut ainsi souligner la controverse qui oppose les tenants de l'individualisme (notamment de l'individualisme méthodologique, parfois sous l'angle d'une sociologie cognitive centrée sur le calcul rationnel de l'acteur) et ceux qui préfèrent parler d'individualisation pour rendre compte de l'importance de la dimension relationnelle, de l'interaction dans la production identitaire. Mais l'individualisation du social, c'est aussi le recours à des notions comme celle d'exclusion sociale, qui privilégie une lecture en termes de trajectoires individualisées, ou la construction de dispositifs d'intervention sociale privilégiant « le cas par cas », le « case management », le « sur-mesure » contre le « prêt-à-porter », la mesure personnalisée et contractualisée plutôt que le dispositif universel. L'individualisation du social se manifeste encore dans l'apparition de formes nouvelles de mobilisation, centrées sur l'expression identitaire et la demande de reconnaissance, plutôt que sur la revendication corporatiste. Dans ces nouvelles figures de l'expression collective, les liens personnels priment sur l'appartenance commune à un groupe statutaire. Le lien collectif s'appuie sur le lien personnel.

Une autre expression de cette actualité du thème du « lien social » est l'audience accordée à quelques auteurs, dont Anthony Giddens et Ulrich Beck représentent les figures emblématiques, en Angleterre et en Allemagne, et au-delà dans tout l'univers académique anglo-saxon. En interrogeant les transformations en cours dans les sociétés modernes avancées, ces auteurs proposent en effet de donner une place centrale à la manière dont les individus s'émancipent des cadres sociaux qui structuraient les sociétés industrielles. Détraditionnalisation et individualisation sont les mots clefs de ces thèses.

La manière dont s'opère cette individualisation des biographies et du regard varie et, en cela, apporte un élément d'ouverture pour penser le lien social. C'est à cette ouverture que nous convions nos lecteurs. Les auteurs qui ont contribué à ce numéro ont chacun à leur façon cherché à cerner ce que recouvre cette référence au lien social, soit à partir de l'individu et de ses choix, soit en fonction de ce qui se met en place autour de lui, ou encore, en décodant la manière dont les liens sociaux primaires sont au principe même des liens collectifs ou des liens politiques. Certains textes présentés ici ont fait l'objet d'une communication au Congrès de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française de 1997 sous le thème du « Lien social en mutation ».

Liens personnels et individualisme positif

Le numéro s'ouvre avec la première traduction en langue française d'un texte d'Ulrich Beck. Ce sociologue allemand, encore relativement méconnu du lectorat francophone, a aujourd'hui une audience considérable dans son pays et ne cesse d'être convoqué par les médias à commenter l'actualité. Son ouvrage *The Risk Society. Towards a New Modernity* est désormais un best-seller en sciences sociales. Son angle d'analyse a d'évidentes parentés avec celui de Giddens, avec qui il partage l'usage de la notion de « modernité réflexive ». Pour Ulrich Beck, les sociétés industrielles ont subi depuis une trentaine d'années une transformation majeure, au sens que les structures et catégories de pensée sur lesquelles elles s'appuyaient sont devenues peu à peu obsolètes. Il en est ainsi de la référence à la notion de « classes sociales » pour penser les modes de stratification, ou à celle de « famille nucléaire » et de « division des rôles des sexes » pour penser la sphère privée.

Le processus de modernisation réflexive a participé à la dissolution de ces référentiels de la société industrielle, ainsi que des modes de vie qui les accompagnaient. C'est ce que Beck qualifie de détraditionalisation. Par ce processus, les individus ont cherché à s'émanciper progressivement des assignations de rôles correspondant à l'appartenance de classe et de genre, débouchant sur l'idée de l'auto-référence, de la quête d'une capacité de planifier sa propre biographie. Pour autant, cet « individualisme positif » et émancipateur n'est bien entendu pas également réparti. L'égalité de posture que supposent l'horizontalisation des rapports sociaux et l'accès au contrat demeure pour une large part une fiction ou un idéal à atteindre, puisque tout le monde n'a pas un égal accès à la *voice* de Hirschman. Aussi, si l'on vit aujourd'hui, d'après Beck, dans une « société sans classe », il ne s'agit pas, loin s'en faut, d'une société sans inégalités. Au contraire même, celles-ci ne cessent de croître, ce qui peut expliquer le déploiement de « l'individualisme négatif ». La différence, c'est que ces inégalités ne sont plus considérées comme des inégalités de classes, mais comme des inégalités entre individus. Les problèmes auxquels sont confrontés les individus de la société du risque sont lus en termes individuels, de faillites personnelles, de maladies, mobilisant parfois des critères de l'ordre de l'identité : race, genre, classes d'âge, lieu d'habitation. L'échec s'incarne dans les trajectoires personnelles.

Beck fournit également un cadre pour penser le rapport au politique et les formes des mouvements sociaux contemporains. Ces mouvements sont eux aussi moins structurés autour de la notion de statut commun et plus sur l'idée de construction identitaire. De cette façon, les liens personnels deviennent des liens collectifs.

Cette perspective générale est développée dans les deux articles suivants. Pour Léon Bernier, une partie du social a comme origine l'action d'individus singuliers. Ainsi, l'accès à l'individualité propre à la modernité avancée permet non seulement une mise à distance critique des cadres sociaux, mais également un réenchâssement des modes de vie sur une base individuelle. Le lien social n'est alors plus pensé en référence à des catégories dont les sujets seraient les porteurs (statuts, rôles, conditions) et auxquelles s'est attachée pendant longtemps ce qu'il appelle la sociologie des contraintes (par exemple, la sociologie de la reproduction ou celle de l'émancipation), mais à partir d'individus singuliers, réflexifs, capables de sentiments et qui, dans un rapport de *désir du social*, assument la tâche d'entrer en lien, avec les exigences que cela comporte en termes de souci de soi et des autres, d'idéal d'authenticité et d'éthique de responsabilité. La sociologie de l'individu, ou sociologie de la « relation sans contrainte », aborde ainsi les espaces diversifiés de l'intersubjectivité consentie. Le couple actuel, comme forme sociale incertaine parce qu'il repose sur deux individualités et comme modalité de relation qui participe au projet individuel des partenaires, serait une illustration de cette relation sans contrainte, consentie, issue d'un processus électif.

Pour aborder le lien social, on ne peut faire abstraction des multiples identités qu'assument les individus, notamment à travers les rôles qu'ils jouent dans l'espace public. Pour François de Singly, l'individualisation n'est pas un repli sur soi mais, ici encore, un processus identitaire qui réclame des relations dialogiques entre les hommes : un « individualisme relationnel ». S'appuyant sur toute une série d'exemples pris dans l'actualité : figures publiques et symptomatiques comme la princesse Diana, Édouard Balladur ou l'animatrice de télévision québécoise Julie Snyder, ou d'autres empruntées à la littérature, au cinéma ou au monde de l'éducation, son propos intègre dans sa formulation du lien social les notions de rôle et de statut, d'interpénétrations entre vie privée et espace public. En effet, l'individu contemporain en quête de son identité veut accéder à la fois, pour soi et pour autrui, à un soi « intime » et à un soi « statutaire ». Plutôt que d'une soumission aux « tyrannies de l'intimité » de Sennett ou d'un rejet quelconque de la légitimité de l'occupation d'une position au sein de la sphère publique, il s'agit au contraire d'une démarche réflexive par laquelle les relations avec les autres donnent accès à l'identité et cela, quelle que soit la sphère considérée. En fait, pour de Singly, l'individu parvient à concilier les deux niveaux de son identité en n'étant pas dupe d'une double illusion, à savoir qu'il se définit avec la place qu'il occupe ou en rupture avec celle-ci. Le lien social apparaît dès lors comme une expérience multidimensionnelle, au cours de laquelle généralité et singularité entrent en tension, et dans laquelle l'individualisme réflexif fait disparaître la hiérarchie des valeurs entre vie privée et sphère publique, laissant plus de place à ce que l'auteur appelle une coloration féminine du lien social.

Affirmation identitaire et figures de l'engagement

À partir d'un retour sur Comte et Tocqueville, Patrick Cingolani montre comment le rapport au collectif, et donc au lien, peut être abordé autrement que dans une alternative opposant individualisme et sociologisme, et comment cette réflexion est poursuivie dans la pensée actuelle. Le débat entre la position d'Auguste Comte, qui doutait de l'autosuffisance du sujet et inscrivait ce dernier dans un Être-collectif, et celle d'Alexis de Tocqueville, qui opposait à l'inertie de la collectivité l'action critique d'individus engagés sur la scène publique, semble pour l'auteur se poursuivre encore, mais sous une forme nouvelle. Ainsi oppose-t-il au point de vue de Pierre Bourdieu, selon qui l'individu est assujéti à son groupe et assigné au social, ce que véhicule notamment son usage de la notion d'*habitus*, l'effet de décroisement que permet la politique et dont mai 68 est un exemple manifeste : il s'agit là d'une « activité de subversion de la topologie de la clôture communautaire », d'une fuite collective des assignations sociales. La thèse défendue est que le « nous » réflexif construit par l'activité publique un collectif émancipateur, avec le risque, cependant, d'une fixation identitaire ou d'un renversement de la dynamique de l'émancipation en son contraire. Se référant à Jean-Luc Nancy et à Jacques Rancière, Patrick Cingolani nous invite à penser la communauté, le lien, dans un rapport d'écart à elle-même, rapport où la parole permet une mise à distance face à l'ordre spontané du social.

C'est sur une interrogation sur l'action en commun d'individus que s'ouvre le texte de Jacques Ion et Bertrand Ravon. En s'appuyant sur une recherche en cours sur l'engagement dans des groupements de bénévoles intervenant dans l'espace public, les auteurs formulent quelques pistes de réflexion pour comprendre comment se construit le collectif à partir d'individus séparés, responsables et autonomes. Ni les appartenances communes, ni la recherche de sociabilité et le travail de définition de l'identité collective ne permettent d'expliquer les formes de l'engagement actuel. Au contraire, on assiste à un affranchissement des appartenances historiques, territoriales, communautaires qu'illustrent tout à fait les nombreux exemples proposés par Ion et Ravon. En fait, pour ces derniers, les liens collectifs se tissent de manière réticulaire et transitoire dans l'action publique même, sur la base d'un « engagement à la carte, éphémère, multiple, à distance ». Affranchissement des appartenances, mais aussi dégagement relatif des contraintes institutionnelles ou juridiques qui figeaient les collectifs. Ainsi pensé, l'engagement renvoie à un processus réflexif et identitaire, à une volonté de répondre de soi dans l'action publique, faisant sauter la barrière entre la vie privée et l'espace public, dont parlait de Singly, et permettant un « travail d'appropriation critique des héritages et des filiations, des rôles et des statuts ». L'action publique permet alors « des expériences publiques de soi et des autres », donnant accès à une reconnaissance publique, plutôt qu'à une reconnaissance sociale.

En étudiant en France et au Québec les figures de « la résistance politique des sans-emploi », à partir d'une attention accordée à leurs expériences vécues du « non-travail », et en rapprochant ces expériences au-delà des différences liées au traitement institutionnel du chômage, Pascale Dufour prolonge cette réflexion sur les formes de la mobilisation. À partir d'une recherche qualitative auprès de sans-emploi dans ces deux configurations nationales, l'auteure nous montre comment s'expriment différentes formes de résistance politique qui sont elles-mêmes l'expression d'un rapport spécifique au travail, au marché et aux institutions. En ce sens, le manque de travail peut aussi être l'occasion d'une affirmation positive de soi et permettre d'établir des liens entre personnes, comme le montre le récent mouvement des chômeurs en France. En effet, derrière l'émergence de ce mouvement, qui a eu lieu bien après l'écriture de ce texte, on trouve cette dimension profondément relationnelle et identitaire de la mobilisation. L'engagement collectif dans ce mouvement représentait un moyen de rompre finalement l'atomisation imposée par la condition de chômeur ou de sans-emploi. D'où l'importance de la dimension relationnelle, des liens établis entre des êtres séparés précédemment, sans statut et sans moyen d'obtenir une reconnaissance. Suivant cette analyse, on comprend mieux dans quelle mesure « le non-travail peut signifier une véritable résistance qui crée des espaces individuels et sociaux porteurs d'alternative », mais aussi le subtil passage entre « forme identitaire et forme citoyenne » de mobilisation.

Le jeu de l'action collective émancipatrice et de la fixation identitaire, discuté en début de section par Cingolani, est repris par Laurent Bouvet, qui s'interroge sur la manière dont a été formulé depuis une quarantaine d'années le lien social aux États-Unis, avec, au cœur du débat identitaire, la minorité noire américaine. Ainsi, suite à une remise en question du rêve unitaire de l'après-guerre, à une prise de conscience des inégalités et à une large mobilisation, une première formulation s'est développée dans une perspective universaliste et en termes d'intégration par les droits civiques, permettant aux Noirs de jouer un rôle dans la définition du lien social. Par la suite, alors qu'une crise d'identité affectait la société américaine quant à ses valeurs (la société de consommation), une formulation plus radicale a vu le jour sous forme de surenchère identitaire (le *Black Power*) faisant la promotion de la différence et prônant le retour aux origines africaines. Une nouvelle formulation, beaucoup plus récente, comme le montrent les discussions autour de l'affaire O. J. Simpson par exemple, fait suite au constat de l'échec de la politique de discrimination positive et à la montée de la droite conservatrice, qui cherche à réduire les programmes sociaux. Cette définition, soutient Bouvet, radicalise davantage la question identitaire noire en en faisant une question sociale. Les réponses à la crise contemporaine du lien social américain, sur la base de cette reformulation, reposent soit sur une lecture conservatrice qui accentue la dominance blanche, soit sur une perspective de gauche radicale qui exalte les différences, exige des politiques adaptées et des droits

spécifiques, ou encore sur une approche modérée et minoritaire qui favorise le *statu quo*. En fait, conclut Bouvet, la question noire demeure un enjeu identitaire irréductible pour la société américaine.

Liens et espaces sociaux

Dans cette section sont principalement abordées les questions liées à la spatialisation ou à l'inscription territoriale des liens sociaux et politiques. Si une mise à distance permet une appropriation critique, il semble difficile par ailleurs d'infléchir ou d'imposer des appartenances de l'extérieur, sans s'appuyer sur une démarche réflexive des individus qui les incorporeraient.

Richard Morin et Michel Rochefort, en abordant la place qu'occupe le quartier dans l'établissement de liens individuels et de liens collectifs, montre qu'il existe un écart considérable entre le quartier, espace subjectif de pratiques individuelles, et le quartier, territoire objectivé de l'action collective. Si le lien social se construit à partir des individus et non pas sur la base d'un quartier, il n'en demeure pas moins que la vie quotidienne s'inscrit dans l'espace et que le recours à la communauté locale, pour répondre aux problèmes sociaux ou encore dans une optique de décentralisation de programmes gouvernementaux, fait du quartier une « assise significative de pratiques collectives ». Comme construit social, le quartier est une réalité multidimensionnelle qui peut concourir à l'élaboration d'une identité collective plus ou moins forte, servant de référent aux pratiques individuelles et à l'action collective. L'identification à un espace commun favoriserait alors le développement d'un « entre nous » socio-spatial, tout comme il permettrait à un individu de se positionner au sein de la société globale (un Nous face à l'Autre). Cette construction identitaire de l'espace n'est cependant possible que si certaines conditions sont remplies : la réciprocité des relations sociales, la confiance entre les individus et l'appropriation socio-spatiale. Par ailleurs, l'action des organismes communautaires contribuerait à l'émergence ou au développement d'une identité locale, mais, là encore, en satisfaisant aux mêmes conditions, en plus de s'appuyer sur une identité historique et sur un projet local et de refléter la vie quotidienne des personnes touchées par l'action collective.

Johanne Charbonneau remet aussi en question la pertinence de la communauté locale, territoriale, comme palliatif à ce qui est perçu comme une dérive du lien social : déclin de l'État au profit du modèle néolibéral, individualisme croissant et exclus qui échouent face à l'idéal de la responsabilité individuelle, disparition des relations sociales authentiques remplacées par des initiatives communautaires. Source de sociabilité et d'entraide, la communauté locale solidaire apparaîtrait à certains comme la voie idéale pour résoudre les problèmes sociaux, tissant de nouvelles conditions d'obligation de la collectivité vis-à-vis de ses membres. Le texte de Charbonneau recentre la question de la communauté locale autour de l'individu



moderne autonome, affranchi de ses groupes d'appartenance originaux et au centre d'un réseau qu'il crée, maintient ou modifie, souvent de façon élective et sur une base de confiance. Comme le révèle particulièrement bien l'étude du don dans la parenté, l'individu moderne qui se définit dans l'affranchissement des obligations et contraintes trouverait dans le don l'autonomie et la liberté qu'il recherche dans l'établissement de liens au sein des réseaux, ainsi qu'un gage de l'engagement mutuel qui scelle le lien. Ce constat peut être repris dans le cadre des réseaux modernes ouverts à l'altérité : comme en font foi le côtoiement pacifique souvent impersonnel dans les quartiers multiethniques, le don libre d'organes qui n'est pas créateur de liens personnels, ou encore le bénévolat de la part d'étrangers, c'est d'une appartenance de l'individu moderne à une société plus large qu'il s'agit. En ce sens, le recours à la communauté locale solidaire, avec la confusion qu'il véhicule entre communauté et réseau, entraîne le renfermement sur soi, à l'encontre des acquis de la modernité, ainsi qu'une réduction du lien social en termes d'utilité et d'obligation, ce dont cherche justement à s'émanciper l'individu autonome.

Dans sa contribution sur la sphère locale et l'espace public, Sylvie Biarez analyse de manière synthétique les évolutions qu'a connues le système local en France sous l'effet conjugué de la décentralisation et de l'économisme triomphant des années 1980, mais aussi de l'individualisation, des préoccupations identitaires de reconnaissance individuelle et collective. Gouvernance locale, gouvernements multiformes ou flexibles, contractualisation, instrumentalisation et dépolitisation des territoires sont les notions clefs qui tentent de rendre compte de cette transformation. Mobilisant les apports de l'analyse des politiques publiques, Sylvie Biarez montre comment ce mouvement apparu parallèlement à la montée de l'individualisme a contribué à recomposer, voire à faire désavouer la symbolique politique, à occulter le poids de l'État et à affaiblir l'aspect politique de l'action publique. Elle propose donc de recourir à la notion d'espace public pour dépasser les limites de ces différents concepts émergents et incertains, rendre compte des interactions avec la société, concevoir les rapports sociaux spontanés qui ont lieu dans la sphère locale et ainsi éviter que le champ local ne soit amputé d'une partie de sa réalité. Comme elle le suggère, « le système local n'est pas essentiellement un lieu fonctionnel ou un centre d'exercice de pouvoirs propres à des élites. On doit adjoindre un espace d'opinions, de différences, de conflits qui constitue la face interactive du pouvoir politique ».

C'est à partir d'une analyse de la réforme actuelle de la sécurité du revenu au Québec que Sylvie Beauchemin et Jacques Beauchemin reprennent la question du vivre-ensemble. Faisant suite à la remise en question de la régulation providentialiste qui déplorait, selon l'approche privilégiée, le dessaisissement de l'acteur ou sa déresponsabilisation, un nouveau discours politique est apparu qui redéfinit la notion de

« l'idéal citoyen » à la fois comme élément de solution à la crise financière de l'État et avec une visée de régénération de la solidarité. Selon les auteurs, il y aurait un glissement dans le discours de la réforme de la sécurité du revenu qui tendrait à subordonner le droit à la protection sociale d'individus autonomes participant à la vie de la société, à celui de citoyens responsables obligés de se mettre au service de la communauté. C'est ainsi qu'on veut rendre le filet de sécurité sociale plus utile en en faisant un outil de développement local, dans le cadre d'une politique active du marché du travail. L'effort demandé à tous et à chacun invite le citoyen, quel qu'il soit, à contribuer à l'objectif de l'emploi, et l'universalité d'un droit à la protection est confondue avec le nivellement des obligations. L'approche « pragmatique » adoptée conduit, selon les auteurs, à une définition « minimaliste » du lien social, sans offrir une quelconque garantie de réciprocité des autres acteurs, État, partenaires du marché et collectivités locales.

Notre dossier est complété par une série de notes de lecture sur des publications récentes concernant aussi bien les liens personnels et l'individualisme positif que la question des mouvements collectifs et les figures contemporaines de la protestation et de la mobilisation.

Nous publions enfin, hors thème, deux textes de deux amis et compagnons de la revue, Claude Nélis et Christian Bachmann, l'un et l'autre disparus brutalement cet hiver. Claude Nélis était un fidèle compagnon de route de la RIAC depuis de très nombreuses années et avait d'ailleurs la charge de notre prochaine livraison sur les métiers de services directs aux personnes, avec Jean-Noël Chopart. Nous publions ici son dernier texte.

Christian Bachmann était lui aussi un proche de la revue et de ses thèmes de réflexion. Sociologue de terrain, spécialiste des phénomènes de banlieue, sur lesquels il a publié deux ouvrages éclairants, il travaillait juste avant sa disparition au texte que nous avons voulu publier, bien qu'il soit inachevé. Jean-Noël Chopart a bien voulu tenter de donner sens et cohérence à ce qui n'était dans les derniers feuillets qu'une série de notes éparées, pour nous faire partager la pensée de Christian sur ce qu'il a appelé « défaut d'intégration ou intégration par défaut ». Nous leur rendons hommage à tous les deux.

Claude Martin
CRAP-CNRS, IEP, Université de Rennes 1 et ENSP, Rennes

Jean-Claude Martin
Institut de recherche sur la santé et la sécurité du travail (IRSST)